

Faculté de philosophie et lettres



GERM2422 Stratégies de communication orale dans l'entreprise : anglais

[30h+30h exercices] 9 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Sylvie De Cock
Langue d'enseignement : anglais
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine anglophone et devra avoir développé un savoir-faire communicatif oral de niveau B2 (Cadre européen commun de référence - CECR) en anglais.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours introduit les principes généraux de la communication, en particulier les composantes linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et culturelles de l'interaction. Une attention particulière sera accordée aux caractères distinctifs des stratégies de communication dans le monde anglophone.

Cette partie plus générale sera suivie d'une présentation détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: exposés face à des publics divers, participation à des débats, animation de réunions, négociations commerciales, conversations téléphoniques, etc.

Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances seront enregistrées et feront l'objet d'un commentaire détaillé.

Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours traite du contexte de la communication orale au sein de l'entreprise et en examine les principaux éléments comme la conversation téléphonique, la réunion, la présentation et la négociation. Le cours aborde les questions d'actualité en communication tels que l'influence culturelle et les stratégies différentes entre hommes et femmes. On examine aussi les besoins grandissants de l'entreprise en matière d'adaptation et de gestion de changement. Le cycle de RH est évoqué et le cours se termine par une discussion des techniques d'entretien. Des simulations en groupe appliquent les concepts théoriques du cours.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : avoir atteint le niveau 'B1' au niveau des compétences orales en anglais (Cadre européen commun de référence (CECR)).

Evaluation : évaluation continue (participation, présentations orales, réunions, etc.) + examen oral (discussion basée sur la lecture d'un ou de plusieurs articles concernant certains aspects de la communication en entreprise)

Encadrement : Le volume 2 (30h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

MULT21MS Première année de master en communication multilingue, à finalité spécialisée en langues des affaires (9 crédits)

MULT22MS Deuxième année de master en communication multilingue, à finalité spécialisée en langues des affaires (9 crédits)